Compte-rendu du conseil d'école du 7 mars 2019

Salle de réunion – Groupe scolaire - 18h30

<u>Présents</u>: V. Courcier et C.Maréchal, adjointe au maire et conseiller municipal de Saône

I. Crance, V. Marso, M. Juif, F. Gras, D. Prost, I. Souvet, G. Lab, E. Masnada,

F. Thibault, C. Nevers, I. Hacquin, enseignants, C. Marchand (AESH)

F. Baret, V. Boitet, C. Diziain, M. Durez, A. Perrot-Marchizet, C. Thieffine,

ML Coli Besseyrias, A. Guichardon, L. Dutel, N. Pater, parents d'élèves élus

R. Barbier, directrice du périscolaire ; S. Sauget, directeur adjoint

Excusés : M. Loïc Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; Y. Delarue, Maire de Saône

Secrétaire : L. Dutel (parent d'élève)

1. Effectifs prévisionnels à la rentrée 2019 :

Les effectifs prévisionnels retenus par la Direction Académique fait état de 219 élèves à la rentrée 2019. En réalité, il y a eu des inscriptions ces dernières semaines et nous sommes plus sur une prévision de 223 élèves. Nous ne sommes pas sur la carte scolaire cette année donc nous aurons bien 9 classes à la rentrée prochaine avec un dispositif ULIS .

2. Projet d'école 2018/2021 :

Plusieurs activités ont été mises en place dans le cadre du projet d'école :

- *Un journal* « papier » de l'école sera publié dans le courant du mois de mai, chaque classe sera pourvue de 2 exemplaires. Ce journal relatera diverses activités réalisées au cours de l'année : visites, spectacles, bricolages ...
- *L'harmonisation* des outils d'évaluations s'est poursuivie au cycle 3.
- *Un cahier des Arts* va se mettre progressivement en place. Il permettra de rappeler à chaque élève, durant sa scolarité, les différents évènements artistiques et culturels auxquels il aura participé.
- *Le* « *quart d'heure* » *de lecture* libre hebdomadaire a été mis en place et va se poursuivre.
- *Les liens avec l'école maternelle* vont se concrétiser par la venue de toutes les classes à l'école élémentaire pour participer à des lectures « offertes » par les élèves des différentes classes. De plus, une présentation des évaluations nationales CP et CE1 sera effectuée aux enseignants de maternelle.
- Des activités « jeux de société » vont être mises en place durant la récréation.
- *Dans le cadre des APC*, il y a une poursuite des activités centrées autour de la lecture et de la production d'écrit.

3. Projet Artothèque:

L'ASCAP (association sportive et culturelle des automobiles Peugeot) dispose d'un fonds constitué de 950 œuvres originales de 360 artistes: lithographies, huiles, gravures, photographies, sculptures, collages. En partenariat avec l'Éducation Nationale, l'ASCAP met en prêt aux écoles 10 œuvres pour une période de trois mois environ.

L'école élémentaire dispose d'une collection de 7 œuvres originales installées dans les couloirs. Il s'agit de donner aux élèves des « clés » de lecture d'une œuvre d'art. Après une découverte et une observation de ces différentes œuvres, un travail a été entrepris dans les classes pour mieux comprendre ces œuvres et pour en réaliser d'autres.

page 1

Une exposition des œuvres d'art originales et des « élèves artistes » se déroulera en avril. Les dates précises seront données ultérieurement pour assister à cette exposition. Cette exposition se fera également avec les réalisations des élèves de l'école maternelle.

Il est bon de préciser que la Mairie de Saône finance ce projet pour une somme de 90 € et qu'elle prend également en charge l'assurance des œuvres et le transport.

4 . Sécurité :

Un exercice « *anti attentat / intrusion* » a eu lieu le mercredi 6 février 2019. Les élèves ont été informés des consignes à mettre en place en cas d'attentat ou d'intrusion. Au signal, ils ont tous pu se mettre à l'abri sous les tables. L'exercice s'est donc bien déroulé. Un autre exercice aura lieu au troisième trimestre, sans prévenir les élèves. Il a été demandé à la municipalité de réfléchir pour qu'un nouveau moyen de signalement soit mis en place pour que celui-ci soit plus audible et que la fin de l'exercice soit également plus audible pour tout le monde.

5. Informations sur le dispositif « ULIS Collège » :

Monsieur Nevers laisse la parole à madame Dutel pour qu'elle explique sa démarche avec l'Asparèle pour l'ouverture d'une classe ULIS Collège à Saône. Cette demande d'ouverture de dispositif ULIS collège à Saône ou à Quingey a été adressée à M. Renault, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). Cette demande a été soutenue par les députés Charvier et Alauzet.

Mme Dutel (parent d'élève ULIS à Saône) et Mme Verpillat-Périgault (parent d'élève ULIS Quingey) ont rencontré Mme Bouhali-Marques (Inspectrice ASH) pour évoquer les nombreuses difficultés rencontrées par les élèves ULIS des secteurs de Quingey, Ornans et Saône quand ils quittent l'école primaire : éloignement de leur lieu d'habitation, temps de transport très long. Nous continuerons de vous informer sur ce dossier.

6 . Sorties éducatives et projets divers :

- classes de CP (Mme Crance) et CE1/CE2 (Mme Marso) : classe découverte à Levier du 26 au 28 juin 2019
- classes de CE1 et CE2 : sorties à la patinoire et spectacle de gala ; visite du château de Joux le 28 juin ; visite de la caserne des pompiers de Saône
- classe de CE1/CE2 : sorties JMF ; spectacles aux Théâtre des 2 Scènes et intervention sur les films d'animation
- classe de CM1 (M. Thibault) : cinéma aux 2 Scènes (animation, trucages et effets spéciaux) ; 3 sorties de ski de fond ; une sortie acro-branche
- classe de CE2/CM1(M. Gras): 3 sorties ski de fond; golf; sorties JMF
- classes de CM1/CM2 (Mme Masnada) et CM2 (Mme Lab) : 3 sorties ski de fond ; intervention de la brigade juvénile (dangers liés à internet) ; prévention routière ; rugby ; golf ; éducation à la puberté (par l'infirmière du Collège)
- classe de CP (Mme Hacquin/ M.Nevers) : sortie JMF ; visite d'un musée ou découverte d'un château

D'autres projets verront peut-être le jour d'ici la fin de l'année. M.Nevers tient à remercier très chaleureusement la municipalité et l'Asparèle pour leur engagement financier afin de soutenir tous ces projets. Il est à noter que tous les élèves du dispositif ULIS participent à ces différents projets dans leur classe d'inclusion.

7 . Informations Asparèle :

- rappel du Carnaval dans les rues de Saône le samedi 9 mars
- vente de gâteaux
- fête des écoles le samedi 29 juin

8. Informations diverses:

Les parents d'élèves élus ont souhaité voir aborder deux points :Le premier concerne les *sorties scolaires*.

Des parents ont fait part de leur déception vis à vis des enfants qui ne partiront pas mais aussi des enseignants qui s'étaient investis dans le projet de classe de neige.

Les enseignants rappellent que des aides financières peuvent être accordées aux familles en difficulté.

Les parents voudraient savoir quelles sont les règles d'annulation d'une sortie scolaire. Le Directeur précise qu'il y a deux types de sorties : les sorties durant le temps scolaire et celles qui sont avec nuitées. Dans les deux cas, il est toujours demandé l'autorisation aux parents. Dans le premier cas, il n'y a généralement pas de difficultés car ce sont des sorties de type JMF, sorties ski ... Cette année, un projet de classe de « neige » avait été proposé par madame Juif et madame Prost. Sur un total de 52 élèves, il y a eu 11 refus. Le projet a donc été annulé et n'aurait pas été accepté par la DSDEN avec autant d'absences.

Le deuxième point concerne la prise en charge d'un élève victime d'un accident et qui doit être transporté aux « urgences ». Cette année, le cas s'est produit deux fois et la procédure a été la suivante. L'élève a été transporté dans le bureau pour y subir les premiers soins. Le Directeur a appelé les pompiers de Saône qui ont relayé l'appel à leurs collègues de Besançon. Les parents ont été prévenus pour savoir s'ils étaient disponibles pour venir à l'école afin d'accompagner leur enfant dans le véhicule des pompiers. Les deux fois, les parents n'étant pas disponibles sur Saône, ils ont préféré attendre leur enfant directement aux « urgences ». Une déclaration d'accident a été remplie ensuite par le Directeur et les parents avec un exemplaire pour la DSDEN et un autre pour les parents. Les accidents ont été renseignés sur une plate-forme nationale (BAOBAC). Enfin, tout au long de l'absence de l'enfant, des renseignements ont été pris auprès des parents pour savoir quelle était l'évolution de la situation.

Une information est demandée également par l'Asparèle à la directrice du Périscolaire : « Qui vérifie à 16h50 (après les TAP) que les enfants repartent bien accompagnés ? » Mme Barbier répond qu'il y a toujours un adulte du périscolaire chargé de vérifier les sorties après les TAP .

M. Nevers remercie la municipalité pour le marquage des terrains de sport réalisé durant les vacances. Il demande également qu'une solution soit trouvée pour l'installation de « vraies cages de foot ». Il indique également que suite au nouveau goudronnage de la cour, des flaques d'eau se forment et qu'elles gèlent même en hiver. Enfin, il demande aux parents de faire traverser leur enfant sur les passages piétons existants.

Le conseil d'école se termine à 20h. Le prochain aura lieu le *jeudi 13 juin 2019 à 18h30*.

La secrétaire de séance Laurence DUTEL

Le Directeur Christian NEVERS